

Compte rendu / Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2021

Samedi 13 novembre 2021– La Pommeraye/Loire

▪ Le Président, Patrick GUERIN ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués présents et les remercie d'avoir répondu à la convocation de la Ligue. Il remercie également Monsieur Gilles PITON, Maire de Mauges-sur-Loire, pour sa présence. Le quorum de 399 voix (20 % des 1.358 portées par les Clubs) nécessaire à la validité des délibérations et des votes est atteint. En effet, sur l'ensemble des Clubs de la Ligue, 67 (portant 399 voix) ont répondu à la convocation adressée le 25 octobre 2021. Par contre, le quorum permettant de voter la modification des statuts (35%) n'est pas atteint, seulement 29,4 % des voix sont présentes.

Intervention de Monsieur Gilles PITON, Maire de Mauges-sur-Loire.

Monsieur le Maire Gilles PITON confirme que la Mairie a bien l'intention d'acheter le Centre de Ligue. Dès que le litige en cours sera réglé, à savoir fuite en toiture, la proposition définitive du prix de vente pourra être fixée.

Il remercie la Ligue qui vient de signer une convention d'occupation à titre gracieux afin que les écoles, collèges et la MFR utilisent d'ores et déjà le Centre.

Pour conclure, il souhaite une bonne Assemblée Générale aux dirigeants des Clubs présents.

▪ **Allocution du Président de la Ligue (Patrick GUERIN)**

(A lire in extenso en annexe du présent compte-rendu)

▪ Principaux thèmes abordés lors de l'allocution du Président

- Le bonheur de se retrouver en présentiel
- La COVID toujours présente prudence
- Un plan de soutien de relance à 993.000€
- Fidéliser nos licenciés
- Election des délégués à l'AG fédérale
- Le projet immobilier de Vertou
- Deux jeunes au pôle France

APPROBATION DU COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 19 décembre 2020

- Le compte rendu est adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale

RAPPORT MORAL du SECRETAIRE GENERAL (Patrice DEBRUN)

Points abordés :

- Les statistiques à l'issue de la saison 2021 :
 - Nombre de licences en baisse de 8.37 % en Ligue PDL à 44.536

- Nombre de jeunes licenciés : 20.470
- Nombre d'adultes licenciés : 24.066

- Publication de l'annuaire de Ligue
- Démissions du Comité directeur :
Philippe PICHON *remplacé par Céline PAUMIER*
Charles MARQUET *remplacé par Didier DESCHAUX*
Bernard LE BRUN *remplacé par Guillaume SUTEAU*
René SWISTAK *remplacé par Ludovic BESLIN*
- Plan de relance : répartition par département.
- Les formations continues et initiales organisées pendant la saison
- Les jeunes ligériens ramasseurs de balles à Roland GARROS
- L'arbitrage, félicitations à :
Géraldine CORBIN-LOCHU (*TC Belmontais*) et Julien CHAMORRO (*US Changé*) **Grade A3** et aux 11 arbitres ayant participé au tournoi Roland GARROS
- Résultats des athlètes ligériens de haut niveau de tennis, de Padel, de Beach et para tennis

RAPPORT FINANCIER du TRESORIER GENERAL (Jacques BACHELIER-LUBIN Présentation des comptes 2020-2021

Les comptes présentés ont été préparés par les services internes de la Ligue, Alexandra GIRARD, Jean-François DUBOIS et Jacques BACHELIER-LUBIN.

Xavier COUPET, expert-comptable de la Ligue, est intervenu pour établir la plaquette des comptes annuels au 31 août 2021.

TGS France représenté par Rémy LAMBERT a aussi rempli sa mission de commissaire aux comptes.

Le contexte et les faits marquants de l'exercice :

- ✓ Une deuxième année marquée par la pandémie du COVID 19 !
- ✓ Une conjoncture favorable + 364 K€
- ✓ Le plan de relance « PSR »
- ✓ Un effort de solidarité collectif « FFT/Ligue/CD »

Les principaux éléments constitutifs du compte de résultat :

- ✓ Les collectivités publiques ont maintenu leurs aides...
 - ✓ Le mécénat, le partenariat et la collecte de la TA, un coup de frein/COVID19
 - ✓ Investissements
 - ✓ Couverture de 2 pistes existantes, construction de 2 nouvelles pistes extérieures pour 377 K€
- Financement total
- | | |
|-------------------|--------|
| - Aide FFT | 60 K€ |
| - Emprunt BNP | 300 K€ |
| - Fonds propres | 17 K€ |
| - 10 ans à 0,99 % | |

Avant la présentation des comptes, les incidences de la pandémie sont évoquées :

- Les services de la Ligue se sont organisés pour assurer les missions nécessaires auprès des Clubs tout au long du confinement et de la préparation à la reprise des activités.
- Afin de s'adapter aux contraintes, ont été mis en place le télétravail et des mesures de chômage partiel dans le respect des salariés, du droit social et du droit du travail.
- Les différentes incidences financières du chômage partiel s'élèvent à + 27 K€.
- L'enveloppe exceptionnelle mise en place dans le cadre du PSR s'élève à 1 358 K€ dont 1 068 K€ apportés par la FFT.

2021 : Analyse synthétique d'une « année exceptionnelle »

Mesures du Gouvernement

Exonération des charges sociales	204K€
ADP Aide au paiement	111K€
Chômage partiel	27K€

Formation

Augmentation de	88 K€
-----------------	-------

Licences

Entretien centre VERTOU	-32 K€
-------------------------	--------

Pour un résultat + 364 K€

Focus plan de relance

La mise en place du plan de soutien et de relance, un effort de solidarité collectif « FFT/Ligue/CD» très important aux services des Clubs.

Enveloppe globale PSR

Comités départementaux	52,7 K€
Ligue PDL	237,2 K€

Contribution totale des PDL 290 K€

Contribution FFT 1 068 K€

Total de l'effort de solidarité collectif **1 358 K€**

Le montant du bilan s'élève à **2 265 622 €**

A l'actif, le montant de trésorerie disponible en forte augmentation, se monte à 1.256 K€.

Au passif, à noter une provision de 237 K€ pour régler à la FFT la part du PSR. Par ailleurs, l'endettement à long terme est faible, 426 K€ représentant 19 % du total du bilan. Les capitaux permanents passent de 931 K€ à 1.246 K€.

Avant de présenter le compte de résultat 2021, un tableau est commenté reprenant les évolutions du nombre des licences. Ces éléments étant des indicateurs importants pour les comptes.

Concernant le compte de résultat, les charges sont en baisse à **2.326 K€**, sous l'effet des conséquences liées à la pandémie, les produits en légère hausse à **2.690 K€**.

La présentation des charges et produits est faite suivant les sections analytiques fédérales et commentée pour expliquer les différents montants et variations d'un exercice à l'autre dus notamment aux conséquences de la crise sanitaire.

Il en résulte un positif à hauteur de **363.487 €**. Il est proposé d'affecter ce résultat pour 350 K€ au « fond d'investissement Vertou » et le solde soit 13.487 € au report à nouveau.

Questions/Réponses

Grégoire MERCIER (ET VERTOU) : Quelle conséquence de l'affectation du résultat au « fond d'investissement Vertou » si le projet n'est pas adopté ?

La somme de 363.487 € irait au report à nouveau dans son intégralité.

RAPPORT du COMMISSAIRE AUX COMPTES (Monsieur Rémy LAMBERT)

Monsieur LAMBERT constate une année comptable riche en événements, que ce soit l'impact de la COVID 19 ou le résultat positif en forte hausse

Il précise que l'ensemble des écritures demandées a été intégré et que la situation de la Ligue est saine. L'analyse des risques n'a pas permis d'identifier de risques majeurs. Le contrôle interne mis en place concernant les engagements de dépenses ou les remboursements de frais donne entière satisfaction.

Les comptes seront donc certifiés sans réserve dans les rapports produits pour l'AG de la Ligue.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2020-2021, AFFECTATION DU RESULTAT ET RAPPORTS DES CAC

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2021, donne quitus de leur gestion aux Administrateurs et approuve le rapport du commissaire aux comptes.

Le résultat de l'exercice est affecté comme suit :

- Affectation du résultat **positif de 363.487 €** pour 350.000 € au « fond d'investissement Vertou » et le solde soit 13.487 € au report à nouveau et approbation des rapports financiers.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale

PRESENTATION du BUDGET 2021-2022 (Jacques BACHELIER-LUBIN)

L'élaboration du budget est le fruit d'un important travail collectif, auquel Anne-Marie CLAIRET, Alexandra GIRARD, Patrick ERNOULT et Jean-François DUBOIS ont participé sous la responsabilité de Jacques BACHELIER LUBIN.

Éléments et indicateurs ayant guidé pour l'élaboration du budget :

- ✓ Prudence, la COVID 19 est toujours là !
- ✓ Licences, la tendance est positive : Licences Adultes : +1% - Licences Jeunes : + 6%
- ✓ Mécénat/Parrainage/Collecte taxe apprentissage, il faudra retrouver une relation normale avec les partenaires
- ✓ Diminution des coûts de fonctionnement/Continuer dans cette voie
- ✓ La Dotation Globale Fédérale sera identique à celle de l'année passée.
- ✓ La dotation globale Ligue aux CD sera identique à celle de l'année passée.
- ✓ Maintien des aides aux Clubs
- ✓ Maintien des subventions des collectivités
- ✓ Développement de la formation continue, adaptation du catalogue de formation avec une offre bénévoles/enseignants, une volonté encore et toujours affirmée d'aider les Clubs, les bénévoles et les enseignants

En fonction des éléments décrits, le montant des **dépenses prévu est de 2.610 K€**, le montant prévu pour les **recettes s'établit à 2.610 K€** pour un résultat final à l'équilibre.

Comme pour le compte de résultat, la présentation des charges et produits est faite suivant les sections analytiques fédérales et commentée pour expliquer les différents montants et variations d'un exercice à l'autre.

Questions/Réponses

Jean-Pierre GEINDREAU (Balles jaunes Puy Saint Bonnet) : Est-ce que l'utilisation de la Pommeraye, à l'issue de la vente, est prévue dans ce budget

Non, pas pour le moment car la vente n'est pas effective, par contre les coûts de fonctionnement du Centre y sont en totalité.

BUDGET 2021-2022 SOUMIS A L'APPROBATION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Le budget 2021-2022 est adopté à l'unanimité

MODIFICATION DES STATUTS DE LA LIGUE

Le quorum de 35 % de voix n'étant pas atteint, le projet de modification des statuts proposés n'est pas soumis au vote.

PROJET « VERTOUC »

Patrick GUERIN décrit le contexte dans lequel s'inscrit le projet et présente un constat globalement partagé.

Un contexte sanitaire lié au « COVID » qui nécessite de s'adapter et d'anticiper pour servir le développement du tennis.

Un besoin d'allier viabilité économique et animation sportive (Clubs, enseignants, joueurs, stagiaires).

Un morcellement du tennis en Pays de Loire qui impacte :

La performance de la formation (espoirs, joueurs de second rang)

La synergie des échanges entre le sportif et l'administratif

Les missions de la Ligue et des Comités pour soutenir les Clubs

L'image globale du tennis auprès des publics cibles

Ce projet prévu sur un site unique permettra :

Un meilleur accueil dans de bonnes conditions de tous les publics (personnels/élus, joueurs/licenciés, personnes à mobilité réduite, jeunes et adultes en formation...)

La performance de la formation initiale et continue

La synergie de la politique sportive et administrative

La création d'offres et d'animations innovantes de haut niveau et de loisirs...

Le rayonnement institutionnel du tennis / padel en Pays de Loire, auprès de vos publics (particuliers, sportifs, entreprises, collectivités, fédération...).

Un comité de pilotage a été créé avec certains membres du Comité directeur, le trésorier, le secrétaire général et trois salariés. Sa mission est de piloter le projet de sa naissance jusqu'à son terme.

Maryse LAINE (membre du Comité de Pilotage) présente ce projet ambitieux et raisonné, financé en partie par la vente du siège administratif de la Roche sur Yon et du Centre de Ligue de la Pommeraye. L'appel à l'emprunt ne compromettra pas l'aide donnée aux Clubs. Une réelle synergie pourra s'installer entre les différents services de la Ligue permettant ainsi une plus grande efficacité.

Alexandre SOULIE (membre du Comité de Pilotage) indique que la Ligue pourra enfin disposer de terrains en terre battue éclairés dignes de ce nom. Le secteur haut niveau et formation a réellement besoin de ces nouvelles installations.

Les besoins de la Ligue en terme de créneaux horaires supplémentaires ne permettra pas le maintien sur le site du Club résident.

Jacques BACHELIER-LUBIN précise que ce projet permettra de rassembler l'ensemble des activités sur un même lieu :

- ☞ Activités/Pôle sportif et pôle développement
- ☞ Centre de formation, pôle éducatif
- ☞ Formation initiale, formation continue
- ☞ Services administratifs

L'enveloppe financière du projet est de 3.615 K€ et se compose de trois éléments :

Projet immobilier et agencement pour 2.700 K€

Honoraires pour 415 K€

Construction d'équipement sportif pour 500 K€

Le plan de financement est le suivant :

Cessions de biens immobilier (La Roche sur Yon et la Pommeraye) pour 890 K€

Subventions et aides pour 375 K€

Un emprunt bancaire de 2.200 K€ avec un taux maximum de 2 %

Fonds propres pour 150 K€

Faisabilité du projet, les leviers dont il faudra être acteur

Des recettes en plus, des marges maîtrisées, des charges optimisées :

AG Ligue de Tennis des Pays de la Loire 2021 5/12

Formation initiale DEJEPS, CQPET
Formation initiale PADEL TFP, DFMP
PADEL Abonnements, locations horaires
Formation continue, Enseignants et bénévoles
Partenariat, mécénat, collecte taxe d'apprentissage
Optimisation des charges « centre unique »
Développement de l'activité bar/petite restauration
Licences, retour à la normale

L'ensemble décrit ci-dessus représente un montant de 150 à 160 K€ par an, permettant de financer l'emprunt bancaire sans impacter significativement les comptes de la Ligue.

Questions/Réponses

Combien de salariés de la Roche sur Yon sont concernés par ce déménagement et quels coûts sociaux ?

4 salariés sont concernés avec lesquels des solutions négociées seront trouvées.

Veronique GABELLE, Présidente de l'Entente Tennis Vertou déplore lors de son intervention que le Comité directeur de la Ligue ait décidé que son Club ne pourra être maintenu sur place à l'issue des travaux mettant en péril son activité.

Le modèle économique des années 2020 n'est plus le même et l'évolution des besoins de la Ligue et du Comité 44 vont vers une augmentation de l'activité d'entraînement et donc de besoins supplémentaires en utilisation des terrains. La Mairie devra construire des installations dignes d'un Club de 500 adhérents. Ce n'est plus à la Ligue de supporter les coûts notamment au regard des 400 autres Clubs composant la Ligue actuellement.

Alain ALBERTEAU (TC FONTENAIEN) : Quelle position prendra la Ligue si l'appel d'offre dépasse le montant prévu ?

La Ligue pourra décider de construire moins de m2 ou pourra augmenter sensiblement sa participation en fonds propres.

Gilles CAHN (TC CHOLET) : Est-ce que l'enveloppe de 3.600 K€ comprend la construction d'un complexe pour l'ETV ?

Non, c'est un autre projet qui devra nécessairement être porté par la Mairie de Vertou.

Grégoire MERCIER (ET VERTOU) : La construction d'un nouveau complexe pour l'ETV s'élève à au moins 3.000 K€, la décision du projet de la Ligue est trop rapide et ne permettra pas au Club d'avoir ses installations en 2024.

La Ligue ne mettra pas l'ETV « dehors » en 2024 mais n'attendra pas non plus 10 ans, elle accompagnera le Club dans cette nécessaire transition.

Alain ALBERTEAU (TC FONTENAIEN) : Comment ce prix de 2.700 € a-t-il été déterminé pour la construction du bâtiment

En faisant référence au marché et après discussion avec notre assistant à maitre d'ouvrage, ce prix constitue un « cut » pour l'architecte qui sera choisi.

Selon les statuts de la Ligue et l'article 40 des règlements administratifs de la FFT, un vote à bulletin secret est organisé, formulé de la façon suivante :

Présentation : A vendre le siège administratif de la ligue, 25 rue des halles à la Roche sur Yon pour un montant compris entre 200 et 250 K€

A vendre le centre de ligue, rue Pierre de Coubertin, à la Pommeraye (commune des Mauges) pour un montant compris entre 600 et 700 K€

A emprunter ou souscrire un crédit-bail d'un maximum de 2.2 K€ sur une période de 15 à 25 ans à un taux maximum de 2%.

Etes-vous d'accord pour lancer ensemble le projet qui implique :

- La vente du foncier de la Pommeraye et de la Roche sur Yon

- Le recours à l'emprunt bancaire de la Ligue (2200 K€) avec un taux maximum de 2%

Pour 67 votants représentant 399 voix, le projet recueille les suffrages suivants :
336 pour, 35 contre et 22 abstentions.

Le projet « Vertou » est adopté

ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION – Patrice DEBRUN Secrétaire Général

Présentation de la procédure de vote et invitation aux délégués à voter.

Liste menée par Patrick GUERIN

Titulaires : Patrick GUERIN, Jacques BACHELIER-LUBIN, Patrice DEBRUN

Suppléants : Stéphane AFFILE, Jacquelin MOTIN, Jacqueline DUPONT

67 votants représentant 399 voix ont participé au vote dont les résultats sont les suivants :
382 pour, 17 voix blanches ou nulles.

Les membres de la liste présentée sont désignés comme délégués à l'Assemblée générale de la Fédération

INTERVENTION DES CED – Anne-Marie CLAIRET, Frédérik FOUCHARD, François BOUYER, Bruno MAIGNAN

Challenges des matchs libres

Mis en place depuis septembre, le classement actuel par catégorie de Clubs est le suivant :

Clubs de catégorie A : 1. TC STE FOY (12 matchs), 2. CO CHÂTEAU DU LOIR (9 matchs), 3. TC DE VAY (5 matchs)

Clubs de catégorie B : 1. TC DE L'ANTONNIERE (46 matchs), 2. TC D'HERIC (18 matchs), 3. AS ST SYLVAIN d'ANJOU (18 matchs)

Clubs de catégorie C : 1. ANILLE BRAYE TENNIS (113 matchs), 2. TC LIONNAIS (87 matchs), 3. TC POUZAUGES (47 matchs)

Clubs de catégorie D : 1. JS COULAINES (23 matchs), 2. AS PONTS DE CE (21 matchs), 3. TC PORNIC (14 matchs)

Clubs de catégorie E et F : 1. TENNIS ENTENTE YONNAISE (97), 2. ST HERBLAIN TC (79), 3. SNUC et ST NAZAIRE TC (30)

Dispositif d'aide aux Clubs : Ambition Club 2024

Mis en place pour structurer son Club via un projet sportif et de développement

Quatre étapes :

Etape n°1 : Analyse du Club (forces et faiblesses et ambitions) avec équipes dirigeante et pédagogique (ERD/ETR)

Etape n°2 : Quel sera Votre Club en 2024 ?

Etape n°3 : Elaboration et planification du plan d'actions avec accompagnement de la Ligue

Etape n°4 : Mise en œuvre et suivi

La présentation du dispositif sera faite lors de visio-conférences organisées très prochainement

Présentation du plan de formation continue

Ce plan s'adresse aux enseignants et aux dirigeants bénévoles des Clubs.

Bon à savoir, pour la formation « développement des compétence » chaque Club cotisant à l'AFDAS dispose d'une enveloppe d'au moins 1.400 €. Les formations collectives sont intégralement et directement prises en charge par l'AFDAS. (OPCO des métiers du sport)

INTERVENTION DES CTR – Patrick ERNOULT – Nicolas SABAS

▪ Points présentés :

AG Ligue de Tennis des Pays de la Loire 2021 7/12

- Parcours, au cours de la saison dernière des meilleurs joueurs mondiaux formés dans la Ligue des Pays de Loire,
- Parcours, au cours de la saison dernière, des meilleur(e)s ligériennes et ligériens,
- Aides sur projet de certains + de 18 ans,
- Classement des meilleurs jeunes tennis Europe et ITF,
- Aides aux meilleurs 14/18 ans,
- Bourses de Ligues pour les 7/12 ans,
- Le Centre Fédéral d'Entraînement
- Centre de formation DEJEPS et CFA des métiers du sport et de l'animation,
- Clubs espoirs 2020,
- Plan de Performance Fédéral
- JOURNEE DES PARENTS ET DES ENSEIGNANTS (12/09/2021)
- TOURNOIS ÉTÉ 2021

RECOMPENSES

Les Champions(nes) Adultes:

- Frédéric CATTANEO - Stéphane HOUDET - Gaëtan MENGUY - Vincent STOUFF - Lucas POUILLAIN - Clément TABUR - Marc RENOULT

Et les jeunes qui ont brillé :

- Milana CHANDELIER - Alice SOULIE - Charlélie COSNET - Tiphaine CREVENAT -

ACTIONS SOLIDAIRES

Remerciements aux Clubs suivants pour leurs actions solidaires :

US ARGENTRE – SAINT NAZAIRE TC - TC BAUMETTE -

Tennis santé

Nouveaux Clubs labellisés

- TC Montreuil Juigné - TC de Mayenne - Garden TC Saint Jean de Monts - TC Riez Océan - Don Bosco Tennis Nantes - Rezé TC

CLUBS ESPOIRS 2022

Les Clubs qui se sont engagés dans la démarche reçoivent leur plaque.

<p>LOIRE ATLANTIQUE Avenir Tennis Bernerie (6/7 Ans) La Baule TC (6/7 Ans) NEC (6/7 Ans) Orvault Cholière TC (6/7 Ans) TC Gagnerie (Féminin) TC du Pouliguen (6/7 Ans) T.R.O La Plaine Préfailles (6/7 Ans) US Bouguenais (4/5 Ans - 6/7 Ans) TC Ancenis (6/7 Ans)</p>	<p>MAYENNE TC Château Gontier (6/7 Ans)</p>	<p>SARTHE TC Rives de Sarthe (4/5 Ans – 6/7 Ans - Féminin)</p>
<p>MAINE ET LOIRE SC de Beaucouzé (4/5 Ans - 6/7 Ans)</p>		<p>VENDEE CT Chantonnoisien (4/5 Ans) TC Le Rebond Sud Vendée (6/7 Ans) TC de Montaigu (6/7 Ans) TC Olonnais (6/7 Ans) TC Riez Océan (6/7 Ans) TC Sablais (6/7 Ans) Tennis Entente Yonnaise (4/5 Ans – 6/7 Ans - Féminin)</p>

TROPHEE fédéral L'ECOLE DE TENNIS PILIER DU CLUB décerné par la FFT
Catégorie : « Fidélisation des moins de 10 ans sur 3 ans »

Catégorie de club E : SNUC Tennis

INFORMATION :

L'Assemblée générale 2022 se déroulera le **samedi 3 décembre 2022** à la Pommeraye

Fin de l'Assemblée générale à 14 heures

Le Secrétaire Général
Patrice DEBRUN

Le Président
Patrick GUERIN



Allocution Patrick GUERIN – AG samedi 13 novembre 2021

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les délégués,
Chers Amis.

Quel bonheur de se retrouver ce matin en présentiel.

Se voir, échanger, partager le verre et le repas de l'amitié sont essentiels dans notre engagement associatif.

Personnellement c'est mon essence. Si nous devons ne plus se rencontrer et qu'en distanciel, sincèrement, je ne serais plus à cette place.

J'espère que vous êtes, ainsi que vos proches en bonne santé et que vous passerez sans encombre cette pandémie. La Covid est toujours présente, surtout lors de cette période hivernale. Il faut s'habituer à vivre avec elle. Mais avec le vaccin et en continuant à être vigilant en respectant les gestes barrières, je pense que nous allons gagner le match contre ce fichu virus.

L'année dernière le championnat par équipe n'a pas pu avoir lieu. En revanche nous avons pu organiser les championnats individuels. Patrice, notre secrétaire général, nous fera un bilan lors de son rapport moral. Nous récompenserons également en fin d'assemblée générale nos champions qui ont eu des résultats significatifs.

Grâce aux efforts conjugués de la Fédération, des Comités et de la Ligue nous avons déployé le plan de soutien et de relance. Un peu plus de 993 000 € ont été distribués à 272 clubs.

AG Ligue de Tennis des Pays de la Loire 2021 9/12

Merci aux conseillers en développement et aux conseillers sportifs départementaux qui se sont bien investis pour vous aider à instruire les dossiers afin d'en bénéficier.

Avec les aides de l'État reçues, pour certains, vous avez pu disposer d'une manne financière vous permettant d'être prêts pour la reprise de septembre.

Votre mobilisation et vos actions réalisées sont un succès. Les personnes reprennent le chemin des clubs.

De date à date nous sommes en augmentation de 11,35 % chez les jeunes et de plus de 3 % chez les adultes. Ce résultat est lié à votre mobilisation et aux actions que vous réalisez. Bravo à vous et continuons, tous ensemble, à animer et fédérer pour amplifier cette hausse.

Je pense que pour valider cette croissance nous devrions nous concentrer sur la fidélisation de nos adhérents. En effet chez les jeunes nous avons un taux de fidélisation d'un peu plus de 40 %. C'est insuffisant. Nous savons que les clubs qui ont un taux plus important, organisent des matchs libres et font jouer les jeunes.

Ils ne se limitent pas à l'heure de cours donnée par semaine sur 30 de fin septembre à mai.

Comment voulez-vous les intéresser et les motiver à continuer le tennis ?

Ils nous quittent naturellement car ils désirent trouver un sport leur permettant de jouer davantage, tout en prenant plaisir dans le jeu.

Collectivement nous devons réagir en changeant nos habitudes. Nous pourrions avoir l'objectif de doubler ce taux de fidélisation.

À la mi-février, au niveau fédéral, une nouvelle gouvernance s'est mise en place.

L'équipe élue à toute la légitimité et va appliquer son programme.

En tant que président de ligue, je suis le représentant de la Fédération sur le territoire. Tout en gardant notre spécificité nous allons faire vivre ce programme qui devient notre feuille de route.

Ensemble : clubs, comités et ligue nous allons nous rassembler derrière notre président pour faire gagner le tennis français et en même temps le tennis ligérien.

Union de tous, c'est pourquoi vous avez constaté qu'il n'y a qu'une seule liste pour la délégation de la Ligue à l'assemblée générale de la Fédération.

J'aimerais tout particulièrement remercier Stéphane Affilé qui a accepté ce principe même si pour lui ce n'était pas évident car de titulaire il passe suppléant.

En effet avec la baisse des licenciés la représentation de la ligue évolue de 4 à 3 titulaires. Les trois places revenant en toute évidence au PST : Président, Secrétaire et Trésorier.

Merci à toi Stéphane pour cet esprit d'équipe.

Au cours de cette assemblée générale vous aurez à vous prononcer sur un projet qui impactera la Ligue pour les prochaines décennies. Nous vous demandons de vous prononcer premièrement sur la vente, à la mairie de Mauges sur Loire, du centre de Ligue de la Pommeraye, deuxièmement sur la mise en vente des locaux administratifs de La Roche-sur-Yon et enfin sur la possibilité de réaliser un emprunt.

Au cours de cette assemblée nous vous présenterons, avec mes amis, le projet et nous vous demanderons un accord qui inclura ces 3 demandes.

Le comité directeur s'est prononcé à l'unanimité sur la création, à Vertou, d'un véritable centre de vie dédié au tennis et a désiré de ne plus avoir de club résident.

En tant que président je souhaiterais vous livrer ma vision et surtout ma conviction sur ce projet ambitieux, important mais vital pour notre association.

Dans un premier temps j'aimerais vous expliquer pourquoi nous ne voulons plus de club résident.

Ce n'est évidemment pas une décision prise contre le club. En tant que président je suis votre représentant et votre porte-parole envers les institutionnels. Je ne peux pas être contre. N'oublions pas que nous sommes une fédération de clubs.

Le centre est dédié en priorité aux actions du mouvement tennis représenté par la ligue et le comité de Loire Atlantique.

Que ce soient les actions de formation, d'encadrement, d'entraînement ou de compétitions.

Avec la nouvelle politique sportive fédérale qui va être mise en place prochainement nous serons demandeurs de plus de créneaux horaires car la DTN va sûrement nous demander d'entraîner plus de jeunes.

Ce sera au détriment du club qui aura de plus en plus de difficulté à assurer ces missions ne pouvant pas satisfaire la demande locale qui est de plus en plus importante. La commune augmentant en moyenne de 200 administrés par an.

Pour le club cette situation n'est pas normale.

AG Ligue de Tennis des Pays de la Loire 2021 10/12

Pour que le tennis puisse se développer à Vertou il faut qu'un projet communal prenne forme en dotant le club d'installations correspondant à sa taille.

Je m'engage à les soutenir dans ce sens.

Enfin il faut savoir que toutes les ligues en France propriétaires de ses installations n'ont pas de clubs résidents. Nous sommes uniques.

La Ligue doit s'engager dans ce projet qui servira la formation pour un tennis performant et de haut niveau. Nous voulons développer le tennis avec les 6 courts couverts existants et la création de 4 courts en terre battue extérieurs éclairés, un court en dur et le Padel avec les quatre pistes actuelles dont 2 couvertes.

Nous voulons de plus associer l'administratif aux sportifs. Enfin ce centre servira en priorité les clubs, les pratiquants et les enseignants.

La crise sanitaire que nous vivons est une bonne occasion de réfléchir aux réponses à apporter à nos difficultés structurelles et conjoncturelles que sont :

La baisse générale du nombre de licenciés, même si en ce moment cela repart à la hausse, et la Consommation sportive qui évolue.

Le besoin croissant d'organiser de former, que ce soit la formation initiale ou la formation continue.

Le morcellement de notre présence sur le territoire qui ne sert pas la synergie sportive et administrative avec des coûts d'entretien importants.

Actuellement nous avons les atouts pour assurer la mise en œuvre de ce projet qui servira le tennis et l'ensemble de ses composants pour l'avenir : Clubs, pratiquants, encadrants, dirigeants, salariés et élus.

C'est notre rôle et notre mission.

Pour ce projet de centre unique nous n'avons pas encore de plan d'architecte à vous présenter.

Nous en sommes au stade de l'esquisse car il faut étudier la rationalité et la faisabilité.

Si vous nous donnez votre aval cela viendra dans quelques mois et j'en serai heureux pour nous tous.

Ce projet à Vertou est un excellent compromis au regard de son infrastructure existante, de l'opportunité financière des deux ventes.

Lors de la présentation du projet notre trésorier général, Jacques, nous rassurera sur ce projet ambitieux et nécessaire.

Il va nous endetter mais nous avons la capacité financière à amortir cette charge d'emprunt et surtout il ne nous empêchera pas d'assurer nos missions en réalisant nos actions habituelles ou futures.

Lorsque le centre sera terminé il sera un excellent outil pour les futures générations de pratiquants, de dirigeants. La ligue pourra ainsi rivaliser avec les grandes régions.

Il ne faut pas oublier qu'avec la réforme territoriale et la création de très grands territoires nous sommes passés en nombre de licenciés de la 3^e ligue de France à la 8^e sur 18.

Mon Ambition, notre ambition est de voir Vertou devenir un véritable centre de vie dédié au tennis et que ce centre serve la pratique et le développement du tennis ligérien dans les prochaines décennies.

Pour terminer je souhaite relever les intégrations au Pôle France de Poitiers de 2 jeunes, Simon Quelard de l'US Bouguenais et d'Aubin Rouillon du TC Château Gontier.

Avoir, sur une promotion de 5 à 6 jeunes, deux jeunes issus de la ligue est une très bonne chose et exceptionnel à la fois.

Cela démontre la qualité de la formation réalisée en clubs et celle de l'Equipe Technique de Ligue ainsi que la qualité du travail effectué.

Oui nous savons détecter, encadrer et accompagner nos jeunes dans leur progression tennistique.

Enfin je confirme la date de l'Open P2I Angers Arena Loire du 6 au 12 décembre.

Pour une première édition ce tournoi, dirigé par Nicolas Mahut avec Pauline Parmentier comme ambassadrice, va posséder un très beau tableau avec un Cut à 147.

Donc 32 joueuses classées entre la 51^{ème} et la 147^{ème} place au classement WTA avec entr'autres Cornet, Mladenovic, Burel, Paquet, Dodin pour les Françaises.

AG Ligue de Tennis des Pays de la Loire 2021 11/12

Ce sera une très belle promotion pour le tennis féminin.

Avec l'Engie Open Nantes Atlantique nous sommes bien dotés et chanceux d'avoir ces deux tournois féminins sur notre territoire.

Je vous souhaite une très bonne réunion.

Je vous remercie de votre attention.

Patrick Guérin

PROJET